

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ
DES
AMIS DE VIENNE

Société fondée en 1904



N° 85 . 1990 . Fasc. 1

SOMMAIRE

- In memoriam : Louis Blanc.
- Bibliographie, par André HULLO.
- Chronologie 1989, par François RENAUD.
- Règlement de l'Ecole Robin, par Jean GUY.
- Le Moulin Reygner, par Pascale BODIN.
- Informations diverses.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DES « AMIS DE VIENNE »

REVUE TRIMESTRIELLE

publiée par la SOCIÉTÉ DES AMIS DE VIENNE

pour « répandre la connaissance de l'histoire de la Ville
et des antiquités viennoises » (article premier des statuts).

Pour 1990

Le numéro	35,00 F
Abonnement annuel normal	110,00 F
Abonnement de soutien	130,00 F
Retraités et étudiants	90,00 F

Avis important : Les abonnements commencent avec le premier numéro de chaque année. Les numéros déjà sortis de presse dans l'année, au moment du règlement d'un abonnement nouveau, seront remis ou envoyés au nouvel abonné.

Correspondance : Secrétaire des « AMIS DE VIENNE », Office de Tourisme, cours Brillier, 38200 VIENNE.
C.C.P. « Amis de Vienne » - LYON 185-71 J.

Le Comité de rédaction laisse aux auteurs des articles
l'entière responsabilité des opinions émises.

EN COUVERTURE : Médaillon d'une frise de marbre avec incrustations,
du triforium de la cathédrale Saint-Maurice de Vienne (XIII^e siècle).

ATTENTION !

TOUS LES ABONNEMENTS COMMENCENT AU 1^{er} JANVIER

Vous êtes donc priés de payer votre cotisation dans les meilleurs délais. Comme il n'est pas possible d'envoyer des lettres de rappel, le Conseil d'Administration a décidé de supprimer l'abonnement aux retardataires.

Faites un effort pour que ce bulletin continue à paraître. Dès aujourd'hui, envoyez votre cotisation.

MERCI.

— POUR LES NOUVEAUX ABONNÉS —

FICHE D'ABONNEMENT AU BULLETIN DES « AMIS DE VIENNE » POUR L'ANNEE 1990

NOM : Prénoms :

Adresse exacte (pour l'envoi du bulletin par Poste) :

.....

.....

TARIF ABONNEMENT pour 1990 :

Abonnement de soutien	130 F
Abonnement normal	110 F
Etudiants - Retraités	90 F

A retourner, accompagné du règlement par :

chèque bancaire ou par C.C.P. LYON 185-71 J

à l'adresse suivante :

« Amis de Vienne » - Office du Tourisme - Cours Brillier - 38200 VIENNE.

ACTIVITÉS

Durant le mois de mars, un cycle de *conférences-projections* sur la peinture du XIX^e siècle, grâce à la venue de Sophie SCHADELLE, diplômée de l'Ecole du Louvre.

« Ce parcours pictural du XIX^e siècle » sera divisé en quatre séances d'environ une heure trente chacune, et aura pour thème :

- JEUDI 1^{er} MARS, à 17 heures : INGRES - DELACROIX : la querelle du dessin et de la couleur des classiques et des romantiques ;
- JEUDI 8 MARS, à 17 heures : LE PAYSAGE : de l'Ecole de Barbizon aux Impressionnistes : les chevalets aux champs.
- JEUDI 22 MARS, à 17 heures : LE SYMBOLISME : une nouvelle aspiration au mystère et à l'imaginaire.
- JEUDI 29 MARS, à 17 heures : LE POST-IMPRESSIONNISME ou le temps des grandes personnalités.

Ces réunions auront toutes lieu dans les salons de l'Hôtel de la Poste, cours Romestang.

Prière de se faire inscrire dès à présent à l'Office de Tourisme ; une participation aux frais est demandée : 120 F pour les quatre séances. Possibilité de ne participer qu'à une séance : 35 F.

A l'issue de ce cycle, un voyage est prévu à PARIS.

- JEUDI 26 AVRIL 1990, à 18 heures, à l'Hôtel de la Poste, causerie du professeur Jean Melmoux sur Valerius Asiaticus.
- SAMEDI 12 MAI 1990, visite du Musée du Chapeau à Chazelles-sur-Lyon.

(Le complément des activités en 1990 paraîtra dans le prochain bulletin).

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ
DES
AMIS DE VIENNE

Société fondée en 1904



N° 85 · 1990 · Fasc. 1

RÉTROSPECTIVE DES ACTIVITÉS EN 1989

- *Jeudi 12 janvier,*
en collaboration avec l'Eglise de Vienne, au théâtre municipal, causerie de JEAN GODEL sur le curé HENRI REYMOND.
- *Jeudi 23 février,*
visite guidée de l'exposition sous la conduite de ROGER LAUXEROIS, Conservateur des Musées.
- *Mercredi 12 avril,*
en collaboration avec l'Office de Tourisme, visite à Paris, du quartier du Marais.
- *Samedi 22 avril,*
visite à Lyon des hôtels du XVIII^e siècle, sous la conduite de M^{me} WOINET, Conférencière de la C.N.M.H.S.
- *Samedi 17 mai,*
« LA VIENNE DU XVIII^e SIÈCLE » : visite guidée par RENÉE BONY, conférencière de la C.N.M.H.S.
- *Dimanche 11 juin,*
visite guidée du PUY-EN-VELAY.
- *Jeudi 23 septembre,*
visite guidée du Musée d'Art sacré de MOURS-SAINT-EUSÈBE.
- *Mercredi 18 octobre,*
causerie sur les ORPAILLEURS DU RHONE.
- *Samedi 25 novembre,*
visite de l'exposition « LES VIENNOIS DANS LA RÉVOLUTION », sous la conduite de RENÉE BONY, Conférencière de la C.N.M.H.S.
- *Jeudi 14 décembre,*
causerie sur le quartier sud de Vienne dans l'Antiquité, par M^{me} ANNE LE BOT-HELLY.

In memoriam : **M. Louis BLANC**



Louis Blanc est né à Vienne en 1908, dans une famille qui avait des attaches avec la Fabrique. Elève de l'école Robin, puis du Lycée Ponsard, à Vienne, il sort diplômé en 1929 de l'école de Chimie de Lyon : il entre alors dans la société des Ciments Lafarge, puis opte en 1937 pour la société Rhône-Poulenc, où il fera toute sa carrière d'ingénieur. Affecté à l'usine de St-Fons, puis à celle du Péage-de-Roussillon, il se plaisait à rappeler que pendant la guerre, il était le responsable de la fabrication de la saccharine.

Tout en travaillant, il s'efforça de mettre ses talents et ses connaissances au service des autres en s'occupant dès 1953 de séances de cinéma pour les adolescents de Roussillon, qu'il faisait suivre de commentaires : ainsi naissait peu à peu l'idée d'un ciné-club, qu'il créa, anima et dirigea à Roussillon jusqu'à sa mort. Cumulant, après le départ d'Eugène Bonnet, en 1980, la responsabilité et la présidence du Ciné-club de Vienne et de Roussillon.

Pour que vivent ces ciné-clubs, il s'est battu farouchement, et malgré toutes les difficultés, il les a maintenus prospères.

Cinéphile averti, il fit naturellement partie du Conseil d'administration de la fédération nationale des Ciné-Clubs, dont il devenait, en 1961, le vice-président. Chaque année, il partait suivre avec assiduité différents festivals du film.

Naturellement amateur de photos, il adhéra très tôt au Photo-Club de Vienne, tout en faisant partie de l'Institut Lumière.

Louis Blanc était aussi profondément attaché à l'histoire de sa terre dauphinoise : il s'occupa avec M^{me} Coste, de la section d'Evocations de Roussillon, dont il devint le président.

Les réunions d'Evocations attiraient toujours un public nombreux, car il avait soin de trouver des conférenciers de qualité et des sujets originaux. Sa grande connaissance du

Dauphiné et de la région Rhône-Alpes, il la devait à ses promenades dominicales : il connaissait toutes les curiosités naturelles, les légendes, les châteaux, les chapelles, les églises, les fermes, bref, il avait visité tout ce qui offrait un intérêt.

Mais Louis Blanc aimait encore plus sa ville de Vienne. Membre de notre Société depuis 1932, il en devint le secrétaire en 1972, puis un des vice-présidents. Avec beaucoup de dévouement et d'assiduité, il s'acquittait des tâches ingrates de la permanence et de l'administration ; il excellait dans l'organisation des sorties.

Lisant beaucoup, il se passionnait en particulier pour Jeanne d'Arc et pour l'art roman, et avec affabilité, il communiquait volontiers des renseignements sur des points d'histoire générale et locale ; mais esprit curieux, bien d'autres sujets l'attiraient. Ainsi, il était un fervent de Guignol et plein d'enthousiasme pour le cirque, dût-il aller très loin pour assister aux représentations.

Cartes postales, timbres l'attiraient aussi, mais il pouvait également parler en connaisseur de la flore ou des limonaires.

Cet érudit, car il l'était, n'était pas moins un sportif : bon marcheur, mais aussi excellent nageur, il se rendait encore chaque jour, par tous les temps, à la piscine.

Homme de conviction, d'une grande rigueur morale, fervent chrétien mettant en pratique ses convictions, il s'occupait activement de la paroisse de St-Colombe. Homme de devoir, il se faisait une obligation d'assister à toutes les réunions des sociétés auxquelles il appartenait, et là, avec discrétion, mais fermeté, il faisait connaître son judicieux point de vue. Homme généreux, il se dévoua sans compter pour toutes les causes et pour tous.

Louis Blanc fut un homme exemplaire, juste et bon.

Bibliographie Viennoise pour 1989

par André HULLO

I. — PRÉHISTOIRE - ANTIQUITÉ

- DESBAT (A.). — « La maison de Saint-Romain-en-Gal », p. 300-301 in « De Lascaux au grand Louvre ».
- DORY (F.). — « Inventaire archéologique et voies antiques du Viennois occidental, 2^e partie, canton d'Heyrieux, voie d'Agrippa, Vienne, Saint-Vallier ». Mémoire de D.E.A. Univ. Lyon II. Maison de l'Orient, juin 1989.
- DORY (F.). — « Recherche sur la campagne viennoise gallo-romaine ». Evocation. Patrimoine de l'Isère, oct.-déc. 1988, n^o 4.
- DUBOIS (C.). — « Habitat et peuplement de l'arrière-pays viennois de rive droite, de la protohistoire à 1312 ». Carte archéologique des cantons de Condrieu et Givors. 3 vol. Diplôme E.H.E. en sciences sociales. 1989.
- HELLY LE BOT (A.). — « Entreprise commerciale en Gaule romaine, les horrea de Vienne », p. 348 à 352, in « De Lascaux au grand Louvre ».
- MICHEL (J.-C.). — « Isère gallo-romaine : 2^e partie, arrondissements de La Tour-du-Pin et de Vienne ». Grenoble, 1987.
- PIERRE (A.). — Notice sur « Le Forum de Vienne » (proposition de restitution), in « De Lascaux au grand Louvre ».
- PHILIPPE et SAVAY-GUERRAZ (H.). — « La pierre du Midi à Lyon et à Vienne à l'époque gallo-romaine : utilisation, chronologie et provenance ». Bull. mensuel de la Société Linnéenne de Lyon, 58, 1989, 5, p. 141-172.
- TAVERNIER (D.). — « L'état de la maison des dieux-Océans à St-Romain-en-Gal, approche méthodologique d'une restitution d'architecture domestique du 1^{er} siècle ap. J.-C. ». Mémoire de maîtrise. Univ. d'Aix-en-Provence, 1986.
- *Signalons le manuscrit découvert par J.-C. DEFOUR à la Bibliothèque Nationale sur « La cité métropolitaine des Allobroges, Vienne sur le fleuve du Rhône », par Simphorien CAMPÈSE dit CHAMPIER (1538).*

II. — MOYEN-AGE

- JANNET-VALLAT (M.). — « Saint-Georges de Vienne (Isère) ». 5^e Journée d'Archéologie mérovingienne. Grenoble 1983. Bull. Association française d'Archéologie mérovingienne. 1983, n° 7, p. 77-83.
- REYNAUD (J.-F.). — « Saint-Ferréol, monastère grinien ». 5^e Journée d'Archéologie mérovingienne. Grenoble 1983. Bull. Association française d'Archéologie mérovingienne. 1983, n° 7, p. 73-76.
- « Topographie chrétienne des cités de Gaule des origines, au milieu du VIII^e siècle ». T. 3, prov. ecclésiastiques de Vienne et d'Arles. Paris, de Boccard, 1986 - 146 p.

III. — TEMPS MODERNES - RÉVOLUTION

- BANCHET (Y.). — « L'abbé Reymond ». « L'Essor » des 22-23 sept. 1989.
- BONY (R.), GIRAUD (T.), LAUXEROIS (R.). — « Vienne à la veille de la Révolution », éd. des Musées de Vienne. 1989. 80 F, en vente à la Conservation des Musées, place Miremont, Vienne.
- BONY (R.). — « Eclairages sur la noblesse d'après quelques livres anciens de la bibliothèque municipale de Vienne ». Catalogue d'exposition.
- BONY (R.). — « Vienne à la veille de la Révolution ». « Vienne-Information », janvier 1989.
- CHERMETTE (A.). — « La famille de Blumenstein et l'exploitation des mines du Forez aux XVIII^e et XIX^e siècles ». Suppl. au Bull. de la Société Linnéenne de Lyon, 58, 1989, 4, p. I-XII.
- FAVIER (R.). — « Les entreprises de travaux publics en Dauphiné au XVIII^e siècle ». Bull. du Centre d'Hist. Econ. et Soc. de la région lyonnaise. 1988, 1,2.
- JAILLET (O.). — « Michel Servet et la découverte de la circulation pulmonaire ». Université de Lyon I. Déc. 89. Thèse de doctorat de médecine.

IV. — EPOQUE CONTEMPORAINE

- BERNARD (J.), JULLIAN (R.), STOFNESCO (L.), GREMONT (G.)... — « Joseph Bernard », 1989, édit. « Fondation de Coubertin, St-Rémy-lès-Chevreuse », 416 p.

- BODIN (P.). — « Les bâtiments à usage industriel dans la vallée de la Gère à Vienne (Isère) actifs entre 1800 et 1900 ». Institut d'Histoire de l'Art. Université de Lyon II. 1989.
- BOUVARD (J.). — « C'était la mobilisation », « Le Dauphiné Libéré » des 6-7 septembre 1989.
- BOUVARD (J.). — « Vienne vit ses dernières heures de paix », « La Tribune de Vienne », n^{os} 33, 34, 35, 36, août-septembre 1989.
- DUFROID (R.), LABORDE (R.). — « Les hôpitaux de la 14^e région » (Hautes-Alpes et Isère). Le collectionneur philatéliste et marcophile, n^o 81, janv. 1989.
- Le NORMAND-ROMAIN (A.). — « La frisc de la danse par Joseph Bernard », revue du Louvre et des Musées de France, 1989. 1, p. 59-69.
- ROCHFORT (A.). — « Les sœurs de Saint-Charles de Lyon et l'éducation féminine au XIX^e siècle (1802-1904) », Université de Lyon II, oct. 1989. Ce travail concerne évidemment l'Institution Saint-Charles de Vienne.

V. — DIVERS

- BANCHET (Y.). — « St-Maurice, un message pour notre temps ». « L'Essor » des 13, 20 oct. 3, 10, 17 nov. 1989.
- ESTRE (J.-Y.). — « Ils écrivent », « Le Dauphiné Libéré » des 1, 2, 3, 4, 5 sept. 1989.
- SAVIGNÉ (E.-J.). — « Vienne », réédition 1989, le Bastion, 139 F.
- SAVIGNÉ (E.-J.). — « Histoire de Sainte-Colombe-lès-Vienne », réédition 1989. Horvath, Roanne, 159 F.

HISTOIRE RÉGIONALE

- BOYER (M.). — « Du crêt de la Perdrix au crêt de l'Œillon : le Haut-Pilat », édité par Boyer M., à Pélussin.
- CHARDIGNY (F.), GRENOUILLER (A.-M.), MARTIN (J.-B.). — « Marius Champaillet, paysan de Pélussin », édi-Sud/C.N.R.S., 1986.
- C.R.D.P. — « La Révolution dans l'Isère », en vente au C.R.D.P. de Grenoble.
- DEFILHES (G.), LACOMBE (R.). — « Rive-de-Gier en cartes postales anciennes ». 2^e album : « Rive-de-Gier disparu ». éd. Sté d'Ethnographie, 1989.
- DONNET (G.). — « Le Dauphiné », édit. du Bastion, 299 F.

MERMET (R.). — « Voreppe, 1789-1799 : espoirs et contraintes au quotidien », Corepha, 1989.

PERONNET (M.), HERRERO. — « La Révolution en Isère », Horvath, 1989.

THOMASSON, LESPERAT, MAGNAT. — « Anjou sous la Révolution », 1989, 117 p., 89 F.

— Signalons une excellente publication trimestrielle sur le Pilat : « Le journal du Parc », 10 F, en vente au « Moulin de Virieu », 2, rue Benay, à Pélussin.

Chronologie viennoise 1989

par François RENAUD

27 janvier. — Inauguration d'un BOULODROME à Estressin : vaste complexe comprenant des jeux couverts (8 jeux de boule lyonnaise ou 16 de pétanque) et des jeux à l'extérieur (32 jeux de boule lyonnaise ou 64 de pétanque). Le bâtiment, qui comprend aussi des gradins, un bar, une salle de réunions, est conçu pour pouvoir servir à d'autres manifestations (comme celui de St-Clair-du-Rhône).

1^{er} février. — Ouverture d'un HOTEL de la chaîne ARCADE enjambant la R.N. 7, place C.-Jouffray, de 54 chambres. Cette chaîne d'hôtels de standing moyen (2 étoiles) est installée en de nombreuses villes de France (douze implantations en région parisienne et trente-huit en province), et en plusieurs pays étrangers (R.F.A., Belgique, Canada, Cameroun). Arcade est au troisième rang des chaînes deux étoiles.

8 février/7 mai. — Au cloître Saint-André-le-Bas, EXPOSITION « Vienne à la veille de la Révolution », due au Conservateur des Musées, R. Lauxerois, et accompagnée d'une substantielle brochure explicative.

12 mars. — ELECTIONS MUNICIPALES. Résultats pour la commune de Vienne :

	Inscrits	Votants	Exprimés	Liste Mermaz PS-PC	Liste Trouiller UDF-RPR	Liste Desprès FN
— Canton sud	8.553	5.781	5.589	2.539	2.224	826
— Canton nord	8.841	5.715	5.530	3.120	1.587	823
— Total Ville	17.394	11.496	11.119	5.659	3.811	1.649

Un seul tour a suffi. Ont obtenu : Mermaz : 27 sièges ; Trouiller : 6 ; Desprès : 2. Seront réélus : maire, L. Mermaz ; premier adjoint, G. Eudeline.

21 avril. — Mort à 81 ans du Père Joseph GROS, qui fut l'âme de l'Institution Robin pendant de nombreuses années : après y avoir professé depuis 1937, il en fut le directeur de 1954 à 1969. Homme d'action aux larges vues et à l'esprit très ouvert, c'est lui qui installa l'Institution à Sainte-Colombe et céda au District de Vienne le terrain où devait s'élever la piscine de Vienne, sous la seconde municipalité Chapuis. Il faisait partie du Conseil d'administration de la Société des « Amis de Vienne », depuis son départ de Robin.

- Avril.* — Mort à 87 ans de Vincent GARRIGA, qui fut pendant des décennies le très attentif maître d'hôtel du Restaurant de la Pyramide, sous l'autorité de Fernand Point (décédé en 1955), puis de Madame Point.
- 26 mai.* — La place du Palais devient PLACE CHARLES-DE-GAULLE. Inauguration solennelle fin novembre.
- Mai.* — REEDITION (par la maison Horvath, de Roanne) de la très intéressante « HISTOIRE DE SAINTE-COLOMBE », d'Ennemond-Joseph Savigné, maire de la commune, publiée en 1903. Savigné fut une des plus brillantes personnalités viennoises de la fin du XIX^e siècle, à la fois éditeur, historien, maire et membre de la loge maçonnique viennoise.
- 18 juin.* — ELECTIONS EUROPEENNES (à un seul tour). Les précédentes dataient de 1984.
Résultats pour la commune de Vienne :
— Insc. : 17.244 - Votants : 8.851 (= 49,59 %) - Exp. : 8.397.
— 15 listes en présence, dont 9 ont obtenu chacune à Vienne, de 0,08 % à 1,25 % des voix.
— Les 6 autres listes, désignées par leur tête de liste, ont obtenu : Fabius (PS) 2.389 voix (28,45 %), Giscard d'Estaing (UDF-RPR) 2.194 voix (26,13 %), Le Pen (FN) 1.336 voix (15,91 %), Waechter (écologistes) 919 voix (10,94 %), Veil (Centre) 656 voix (7,81 %), Herzog (PC) 416 voix (4,95 %).
- 22 juin.* — Ouverture de la nouvelle PYRAMIDE, à la fois restaurant et hôtel, renouvelant l'ancien restaurant Point. Propriété de la Société Foncière des Champs-Élysées, qui y fit pendant plus d'un an d'énormes travaux, c'est un complexe comprenant, autour du jardin conservé, un hôtel de luxe et un restaurant décidé à retrouver la notoriété de Fernand Point.
L'hôtel comprend 28 chambres ou suites. Le restaurant a une capacité d'environ 100 couverts, avec un chef de 31 ans, Patrick Henriroux, qui vient de la Ferme de Mougins, et une jeune sommelière, Roseline Chabrier. L'ancien chef Guy Thivard, vingt-cinq ans de maison chez Point, assiste P. Henriroux en tant que responsable de plusieurs spécialités Point maintenues à la carte.
- 30 juin.* — Départ à la RETRAITE de M^{me} GUILLERMIN, directrice de l'Institution Saint-Charles depuis 1956. Pendant ces trente-trois années, l'école est passée de 250 à 1.800 élèves.
- Juin.* — DISSOLUTION du 505^e REGIMENT du TRAIN annoncée par le ministère de la Défense. La disparition effective de ce régiment aura lieu en 1990.
Le 505 est né le 1^{er} novembre 1943, en Algérie, sous le nom

de Groupe de Transport 505. Il participa aux campagnes d'Italie, France et Allemagne. Il s'installa à Vienne, quartier Saint-Germain, en janvier 1957, puis également à Estressin, quartier Garigliano, en 1973. Il fut baptisé 505^e Régiment du Train le 1^{er} juillet 1978.

Juin. — Un SCANNER de troisième génération (coût global : 6.550.000 F) est installé au centre hospitalier Lucien-Hussel. Capable d'analyser le corps entier, il permettra sur place un bilan beaucoup plus complet des consultants et hospitalisés, donc de meilleurs soins.

1^{er}/13 juillet. — Neuvième FESTIVAL de JAZZ. En neuf soirées (8 en 1988), il attire un total de 61.000 spectateurs (46.000 en 1988).

20 juillet/10 août. — Dix-huitième FESTIVAL de MUSIQUE en DAUPHINÉ. Il comprend, dans la région de Vienne, huit soirées de musique sacrée ou classique, réparties entre l'église Saint-André-le-Bas (4), le château de Septème (2), l'église de Ternay et la cour de l'ancien cloître des Carmes à Vienne.

14 septembre 1989/janvier 1990. — Au cloître St-André-le-Bas, EXPOSITION « Vienne dans la Révolution ». La cheville ouvrière en est encore l'infatigable et brillant conservateur des Musées, R. Lauxerois, aidé de M^{lle} R. Bony. Une excellente brochure rend compte de tous les éléments de l'exposition.

24 septembre. — DISPARITION de « VIENNE-FM », une des radios privées de Vienne, dont « Vienne-Informations » était le propriétaire de l'autorisation d'émettre.

10 novembre. — MORT subite à 80 ans de Louis BLANC, le très actif et immensément dévoué SECRETAIRE des « Amis de Vienne ». Ancien ingénieur chimiste, il était aussi président du Ciné-Club de Vienne et président de la section roussillonnaise d'« Evocations », la revue historique du Bas-Dauphiné.

Novembre. — PUBLICATION par la Fondation de-Coubertin d'un ouvrage exhaustif sur le sculpteur viennois Joseph Bernard : « PIERRES ET MARBRES DE JOSEPH BERNARD ».

14 décembre. — Inauguration, cours Brillier, d'un MAT de D. BUREN, voulant commémorer, comme dans d'autres villes du parcours, la marche de volontaires marseillais allant à Paris en juillet 1792 pour aider le pays en guerre contre l'Autrichien François II, roi de Bohême et de Hongrie.

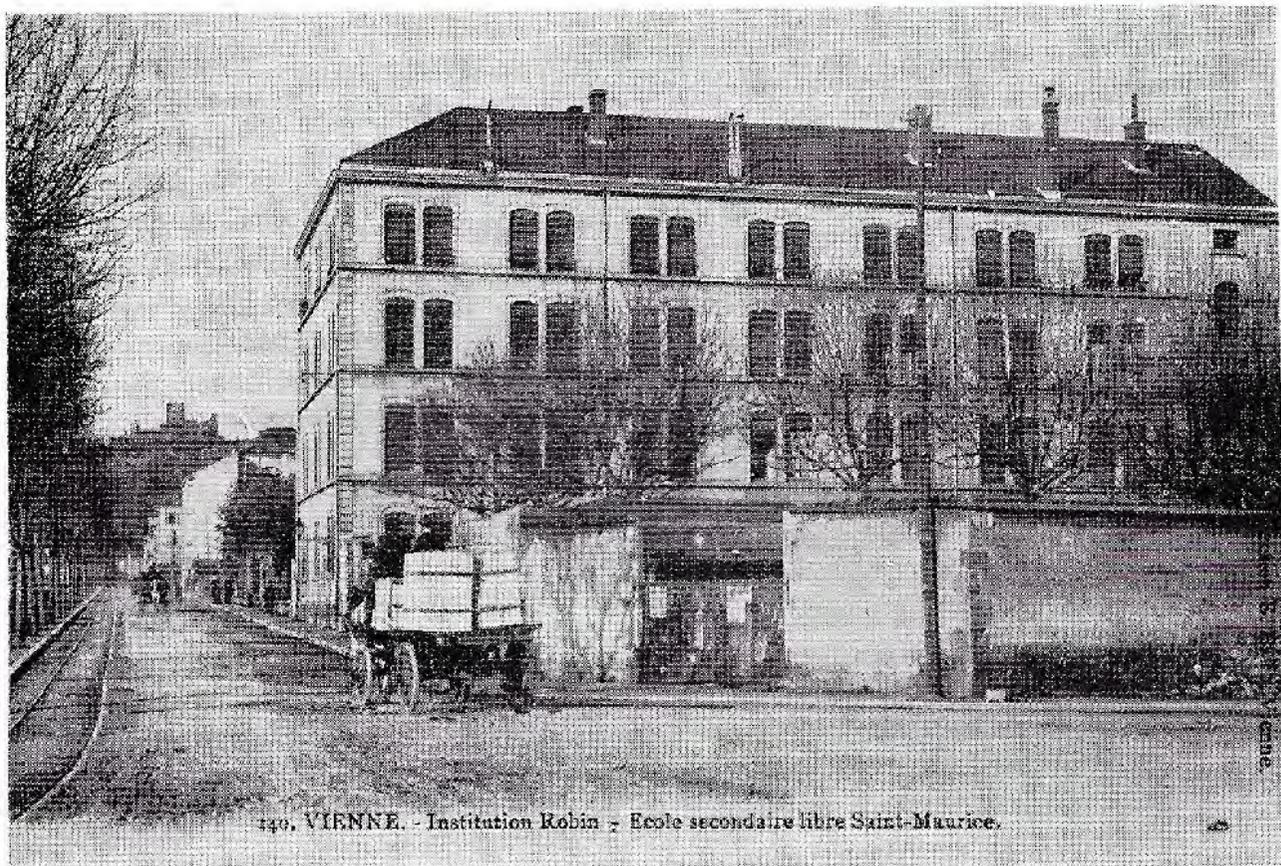
14 décembre. — Brillante CONFERENCE de l'archéologue M^{me} LE BOT-HELLY, faisant le point des connaissances sur le

QUARTIER SUD de VIENNE à l'époque gallo-romaine : elle nous éclaire notamment sur les gigantesques entrepôts bordant le fleuve et sur les variations du niveau du Rhône à Vienne, au cours des âges historiques.

31 décembre. — Mort à 77 ans, de l'amiral Marc DE JOYBERT. Né à Vienne, au hasard de la carrière itinérante de son père officier alors en garnison ici, Joybert fut chef d'état-major de la marine (1971-1974), et ardent défenseur de l'arme nucléaire navale, ce qui l'amena à s'élever avec vivacité contre les détracteurs de celle-ci : « Messieurs de la prêtrise, voulez-vous, s'il vous plaît, vous mêler de vos oignons », lança-t-il en 1973 à G. Riobé, évêque d'Orléans, par voie de presse.

DONNEES CLIMATIQUES DE VIENNE EN 1989

Mois	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N
Précipitations en mm	11	45	22	184	38	38	41	32	56	39	126
Températures moyennes mensuelles en degrés C	3,7	4,8	9,7	9	16,2	17,8	21,9	20,6	16,5	13,3	6,1
Températures extrêmes en degrés C											
Minimum absolu	-5	-5,5	-1,5	0	2	5	11	6,5	5,5	2	-7
Maximum absolu	13	19	24	19,5	28	31	35	34	29	24	19,5



**Règlement de l'
École ROBIN**
fondée en 1872 par le curé
et sous sa responsabilité

par le GENERAL JEAN GUY

AVERTISSEMENT

Ayant retrouvé dans les archives familiales, l'original du règlement de l'École Robin, daté de 1875, je l'avais fait passer au Père Gros. Il n'a malheureusement pas eu le temps de l'exploiter.

En sa mémoire, j'ai tenté de le décrypter. Document jauni et peu lisible, il constitue un témoignage, non seulement de la nature

de l'éducation de cette époque, mais aussi de la pratique religieuse. En outre, il reflète assez bien une certaine société locale du début de la III^e République.

A ce règlement est jointe la liste des élèves (17 en 1872, 35 en 1873, 47 en 1874, 55 en 1875). On y trouve pour chacun la date d'entrée, la date et le lieu de naissance.

On ne trouvera pas ces indications, ainsi que les programmes détaillés et volumineux, mais la liste des seuls patronymes viennois.

En 1925, un certain nombre des dispositions décrites étaient encore en usage (horaires, retenues, réfectoire, sorties et nombreuses prières).

« L'École Saint-Maurice est établie dans le but de former des jeunes gens capables d'être véritablement utiles à leurs familles, à la Patrie, et à la Religion par des connaissances sérieuses et une éducation solidement christianisée.

Mais ce but ne pouvant être atteint sans une discipline bien établie, telles sont les règles proposées à l'élève.

DISTRIBUTION DU TEMPS

— Temps ordinaire en hiver : on se lèvera à 5 h 3/4. Au premier signal, chacun devra répondre « Deo Gratias » au « Benedicamus Domino » prononcé par le surveillant du dortoir, se lever promptement, s'habiller modestement, se peigner, se laver, se présenter à la visite (du surveillant), se mettre sur les rangs pour descendre à la salle d'étude, y faire une courte oraison ; après l'oraison, étude jusqu'à 6 h 1/2, sauf exception. L'étude finit à 7 h 1/4, puis récréation...

A partir de Pâques, vers le 1^{er} mai, il y aura tous les soirs, promenade pour les internes, jusqu'à la nuit, s'il fait beau, ou récréation dans la cour supérieure sous le préau ; dans les plus grands jours, on devra être rentré à 9 h et couché à 9 h 1/2. Les promenades du soir se feront autant que possible loin des lieux fréquentés par le public. La promenade ordinaire pourra être sur la colline ou à Sainte-Colombe.

DIMANCHES ET FÊTES

Les fêtes sont : la Toussaint, Saint Charles, Saint Joseph, Pâques, l'Adoration perpétuelle, l'Ascension, la Fête-Dieu, la Première communion et l'Assomption ; la fête de Saint Jacques a son règlement exceptionnel...

L'assistance des externes à tous les exercices du dimanche est de rigueur, à moins qu'il en ait été autrement réglé avec les familles.

Les élèves devront toujours avoir à la main un livre de prières pendant les offices, et porter des gants noirs. Il est recommandé le plus grand ordre et la plus édifiante tenue dans l'église.

Pour le défilé, les petits marcheront les premiers. On passera devant l'autel en faisant la genuflexion et on se dirigera vers l'épître pour se placer dans les bancs aux places indiquées à chacun. A la fin de l'office, on reprendra le même chemin. Quand il y a prédication, les élèves s'avancent sur deux rangs vers la balustrade de la communion et se rangent aux places qui leur sont réservées.

REGLEMENT POUR LA SEMAINE SAINTE

— Mercredi matin : règle ordinaire ; soir : assistance à l'office des ténèbres.

— Jeudi matin : assistance à l'office et classe ; soir : promenade, visite des reposoirs.

— Vendredi matin : assistance à l'office, classe ; soir : classe, étude, assistance à l'office.

— Lundi, mardi, samedi : de 9 h à 10 h : sermon, exercice de piété.

(Nota : les vacances commencent le samedi soir).

Les externes seront fidèles à la prière du matin et du soir dans leur famille. Internes et externes ne doivent pas oublier que la prière est le principal moyen de la vie chrétienne et qu'ils ne peuvent se dispenser de cette sainte pratique tous les jours de leur vie.

Afin de former les élèves, nous exigeons qu'ils apprennent par cœur la formule usitée dans le diocèse ; les intentions se feront à tour de rôle ; on devra la réciter posément, distinctement et avec dévotion.

Comme les sacrements sont l'aliment de la vie surnaturelle, les élèves ne devront pas les négliger. Ils se prépareront à la confession tous les mois, et ceux qui ont fait la première communion feront tous leurs efforts pour s'approcher de la Sainte Table au moins aux principales fêtes.

La Sainte Messe sera entendue avec piété et attention, et les élèves devront toujours avoir un livre sous les yeux pendant le sacrifice.

Ils seront attentifs à la prière qui se fera au commencement des études.

ETUDES

On aura soin de prendre le sarrau au commencement de l'étude et on le gardera pendant les études et classes, les plus grands pourront le remplacer par des fausses-manches.

Le silence est de rigueur pendant l'étude. Le travail doit être appliqué et soutenu. Il est défendu de tracer des caricatures sur les livres ou sur le papier, découper et jeter le papier à terre, de tourner la tête vers la porte, de déranger son voisin, de ne faire rien, en un mot, qui soit de nature à nuire à l'ordre et à la propreté.

Canifs et couteaux sont interdits absolument. Tous les devoirs doivent être faits et les leçons apprises. Les élèves s'appliqueront à écrire proprement et donneront exactement la copie de leur devoir à M. le professeur, afin que ce dernier puisse les corriger d'avance. La copie devra être bien soignée, le nom y sera mis lisiblement, sans paragraphe ni vignette.

Toutes les études doivent avoir un objet déterminé, les études auxquelles ne participent pas les externes seront employées aux lectures... et essais de rédaction. L'abonnement à la bibliothèque... (1)

CLASSES

Il ne faut pas oublier que l'attention en classe est la première condition du progrès. Le silence doit être observé toutes les fois que l'on n'est pas interrogé ; l'élève doit prendre des notes et chercher à retenir les corrections pour rédiger plus aisément des devoirs corrects.

La classe comprendra toujours : l'explication des leçons, la récitation des leçons, la correction des devoirs, l'explication des auteurs et l'indication des devoirs pour les études suivantes. On ne permettra pas de sortir pendant la classe à moins de raisons graves, il faudra la permission (...) qui sera rarement accordée.

RECREATION

La plus grande politesse à l'égard des maîtres et à l'égard des condisciples est exigée de la part des élèves. On ne tolérera ni les mots grossiers, ni les mauvaises tenues, ni les sobriquets, ni les discours opposés à la charité et aux bonnes mœurs ; le blasphème, l'injure grave, les paroles obscènes sont des cas d'exclusion.

(1) illisible dans le texte.

Les élèves ne pourront quitter le lieu, entrer à la conciergerie ou dans le (2)... sans permission, qui sera toujours difficilement accordée. Il leur sera défendu de se disputer, de se frapper, de causer des dégradations, d'écrire sur les murs ou sur les portes, de jouer de l'argent, de vendre ou d'acheter entre eux, de jeter des pierres, en un mot, de ne faire rien qui dénote une mauvaise éducation. Ils sont même invités à renoncer au tutoiement.

On ne devra pas entreprendre de jeux sans l'avis du surveillant. Un maître de jeu sera élu parmi les élèves ; à la voix des professeurs qui formeront la moitié des votes s'ajoutera la voix des élèves dont l'ensemble constituera l'autre moitié. Le maître de jeux sera choisi à la majorité des suffrages. C'est lui qui jugera les différends dans les cas douteux. Il veillera à la garde des objets servant aux jeux, fera la tournée dans la cour pour récupérer les choses oubliées et les déposera à la questure.

Tous les mois, il publiera les objets non réclamés et le propriétaire qui ne les aurait pas recueillis après deux fois, moyennant cinq centimes au profit des pauvres, perdrait son droit de propriété. L'objet sera alors vendu à l'enchère.

Les jours de pluie, la récréation se prendra dans la cour abritée et les jeux ne devront avoir rien de bruyant et de trop animé. On pourra même faire une étude libre. Les externes sont alors tenus de venir tout le jeudi soir pour l'étude et la classe quand le mauvais temps sera prévu.

PUNITIONS

L'enfant doit bien être convaincu que le maître ne punit jamais qu'à regret et dans l'intérêt de l'élève. Notre nature a besoin parfois d'être aiguillonnée et le châtiment est un moyen de redresser les penchants mauvais. L'élève recevra la punition avec docilité. S'il arrive qu'il ne se sente pas coupable, la légèreté lui voilant ses fautes, il ne doit pas oublier que ses observations n'en seront pas moins accueillies si elles se font avec politesse et soumission, et qu'il est préférable même de s'exécuter de suite sans raisonner, tout en se réservant de présenter ses raisons quand la première vivacité sera éteinte.

Les punitions en usage dans la maison sont :

- 1° — quelques lignes à écrire très proprement et très correctement, sous peine de nullité.
- 2° — les arrêts aux récréations qui dépassent un quart d'heure ;
- 3° — les mauvaises notes à M. le Curé et aux parents ;

(2) Cf. note 1.

- 4° — la privation du samedi ;
- 5° — la séparation de la communauté pendant les études et les classes, tout en laissant la faculté de faire les devoirs de l'étude, ou de suivre la classe de l'extérieur ;
- 6° — la pénitence de réfectoire qui consiste à prendre son repas à genoux ;
- 7° — le devoir à faire ou à refaire, la leçon à apprendre pendant la récréation ; aucune exemption ne saurait en dispenser ;
- 8° — retenues les jours de congé.

Des exemptions ou délivrances sont distribuées aux enfants, chaque mois, et de la manière suivante :

— les professeurs et le surveillant combineront leurs notes :

— les notes très bien valent	3
— les notes bien valent	2
— les notes assez bien valent	1
— les notes médiocre valent	0
— les notes mal valent	—1
— les notes très mal valent	—2

— le surveillant donne une note par jour, le professeur deux notes par classe. On ajoute les points positifs et les points négatifs séparément. La différence des deux sommes est acquise à l'élève à la fin du mois :

— la première délivrance est à	50
— la seconde	à 40
— la troisième	à 30
— la quatrième	à 20
— la cinquième	à 10 points

Cette distribution se fera le dernier dimanche du mois à 2 h 1/2. L'élève absent sans motif et autorisation perdra ses droits.

DORTOIR

L'heure du grand silence commence à la fin du souper en hiver et au retour de la promenade de chaque soir, en été. Les fautes commises à partir de ce moment-là ont un caractère plus grave. Les élèves se déshabillent avec modestie sans quitter leur place, se coucheront promptement après avoir mis en ordre leurs vêtements. Si un enfant est indisposé la nuit, il doit avertir le surveillant sans faire de bruit afin de recevoir les soins qu'exige son état. On est invité à ne jamais se coucher sans dire une courte prière à genoux au pied du lit afin de recommander son âme à Dieu ; dévotion à l'eau bénite.

REFECTOIRE

C'est surtout à table que l'on remarque le degré de politesse et de savoir-vivre. Les élèves se surveilleront dans les repas. Toutes les règles de la bienséance doivent être observées. On n'y parlera jamais sans permission, on y écouterait la lecture qui est faite ordinairement, à moins que M. le président du réfectoire donne la faculté de dérogation.

On commencera et on terminera le repas dans la prière. Chacun dépliera sa serviette et attendra patiemment d'être servi. On ne fera pas de bruit avec la bouche en mangeant, on ne gesticulera pas avec son couteau, on ne touchera à aucun mets sans permission, en un mot, on sera docile à suivre les règles qui seront fréquemment rappelées.

SORTIES DU MOIS

Le premier lundi de chaque mois, les élèves qui n'ont pas eu de mauvaises notes dans la proclamation de la veille pourront passer la journée en famille. Ceux qui auront des retenues devront travailler de huit heures à onze heures et de deux à cinq. Les professeurs indiqueront à chacun les devoirs qu'ils devront accomplir.

VISITES

Monsieur le Curé, directeur de l'école, reçoit les parents au presbytère le mercredi et le samedi, de 1 h à 2 h.

La religieuse chargée du linge et des petits objets à donner aux enfants reçoit les communications des familles de 1 h à 2 h et de 4 h 1/2 à 5 h. Le linge est reçu ou rendu à ces mêmes heures.

HORAIRES

Pour les externes :

- rentrée le matin de 7 h 1/2 à 8 h ; le soir de 1 h 1/4 ;
- sortie le matin, de 11 h 40 à 11 h 1/2 ; le soir, à 6 h 30 et 7 h ; les dimanches, la rentrée est à 7 h 1/4 pour ceux qui ne font pas la première communion, à 6 h pour les autres ;
- 1° — les externes jeunes encore seront accompagnés par une personne (...) ;
- 2° — les parents sont priés d'avertir le préfet des études lorsque les enfants ne pourront rentrer à l'heure ;
- 3° — les externes ne doivent jamais se charger d'une commission pour les internes ;

- 4° — on suivra exactement le chemin indiqué par les parents pour venir et sortir ; ne jamais s'arrêter en route ;
- 5° — l'uniforme doit être pris le dimanche et les jours de fêtes. On le prendra également aux jours de promenade, lorsqu'on voudra, avec la permission des parents, sortir avec les internes ;
- 6° — nul ne peut, sans permission, manquer l'étude de 7 h 1/2 le dimanche.

Pour les internes :

Semaine :

- 5 h 1/2 lever, prière, messe,
- 6 h 40 prière, étude ; le jeudi, messe à 6 h 1/2,
- 7 h déjeuner, récréation,
- 7 h 1/2 étude (rentrée des externes, excepté 8^e et 9^e),
- 8 h 1/2 classe,
- 10 h 1/2 étude,
- 11 h 40 sortie des externes, récréation,
- 1 h 1/4 étude, rentrée des externes,
- 2 h 1/4 classe,
- 4 h 1/2 récréation,
- 4 h 1/2 étude,
- 6 h 10 sortie des externes (grands),
- 7 h souper,
- 7 h 3/4 coucher en hiver,
- 9 h coucher en été.

Jeudi : musique...

DIMANCHES ET FETES

- 5 h 1/4 lever (20 mn de préparation),
- 5 h 40 prière, étude, confession,
- 7 h 1/4 déjeuner, récréation,
- 8 h 1/4 catéchisme,
- 8 h 3/4 musique,
- 9 h/9 h 45 précaution, messe,
- 10 h/12 h allemand,
- 12 h sortie des externes, dîner, récréation,
- 1 h 1/2 étude, distribution des délivrances,
- 2 h 55 précaution (3), vèpres,
- 3 h promenade,
- 7 h souper (hiver),
- 7 h 1/2 souper (été),
modifications...

(3) Aujourd'hui, on dirait « aller aux toilettes ».

Les externes doivent toujours venir à l'étude de 1 h 1/2 le dimanche ou le jeudi, sauf exception, à cause de distribution des délivrances (et de la classe d'arithmétique).

SONNERIES

Réveil, lever, descente en étude, déjeuner, étude, classe, étude, angélus de midi, puis étude, classe, fin de classe, étude, fin d'étude et sortie des externes, souper.

COMPOSITIONS

4^e, et au-dessus :

— instruction religieuse	3
— version latine	5
— version grecque	5
— thème latin	5
— récitation latine	5
— orthographe	5
— arithmétique	3
— allemand	3
— histoire et géographie	3
— histoire naturelle	3
	—
	40

Suivent des règles relatives aux absences et un système compliqué de composition double ou triple (texte difficilement lisible).

LA RELIGIEUSE

Lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi :

Matin :

- de 8 h 1/4 à 9 h 1/2 classe de 9^e,
- de 9 h 1/2 à 9 h 40 précaution,
- 9 h 40 classe d'écriture ou d'arithmétique.

Soir :

- de 2 h 1/4 à 3 h 1/4 classe de 9^e,
- 3 h 1/4 alternativement 9^e et 8^e jusqu'à 4 h 1/2,
- le mercredi soir, allemand pour les 7^e, 8^e et 9^e.

L'ORDINAIRE

Elèves :

- Déjeuner : potage, vin, dessert.
- Dîner : 1 plat de viande, 1 plat de légumes, 1 dessert, vin.

- Souper : 1 plat de viande, 1 plat de légumes, 1 dessert, vin.
- Goûter : pain, dessert (pas de dessert pour les jours de jeûne).
- Dimanches et fêtes : au déjeuner, café au lait.
- Les jours de jeûne, potage seulement au déjeuner.
- Le Vendredi-Saint : pain sec au déjeuner et au goûter.
- Les jours de fête : petit extra variable.

Professcurs :

- Déjeuner : potage, petit salé ou autre viande (excepté le vendredi et les jours d'abstinence), fromage, vin (une bouteille sur la table).
- Dîner : deux plats de viande et un plat de légumes (la salade remplace le plat de légumes), deux desserts dont toujours le fromage, vin : deux bouteilles sur la table.
- Souper : un plat de viande et un plat de légumes, deux desserts dont le fromage, deux bouteilles de vin sur la table.
- Les jours de fêtes, y compris la messe du Saint-Esprit :
- Déjeuner : café au lait sucré d'avance, vin, fromage.
- Dîner : à l'ordinaire : plus de choix que d'habitude.
- Souper : à l'ordinaire.

Les professeurs prennent le café avec le clergé ».

Nota : les professeurs prennent leurs repas avec les élèves.

Suit le programme scolaire et la répartition par jour et classe, l'allemand est la seule langue ; elle est obligatoire.

Vient ensuite la liste des élèves, où l'on peut noter les noms suivants :

- *Jouffray, d'Argil, Bouvier, Couturier, Bonnardon, d'Anselme, Charvet, Chorier, David, Merle, Sublet, Frécon, Bruyère, Guy Chatillon, Gilibert, Vivien, Donnat, Tremeau, Dupré, Feyat, Terret, Perret, Garon, Chaumartin, etc.*

Puis la liste des professeurs :

- *Nusbaum (Alsacien ayant opté pour la France), Riou, Besset, Lacroix, Savin, Truchet, tous prêtres.*

Les religieuses :

- *St-Jean, Basile et Ste-Marie.*

Les domestiques :

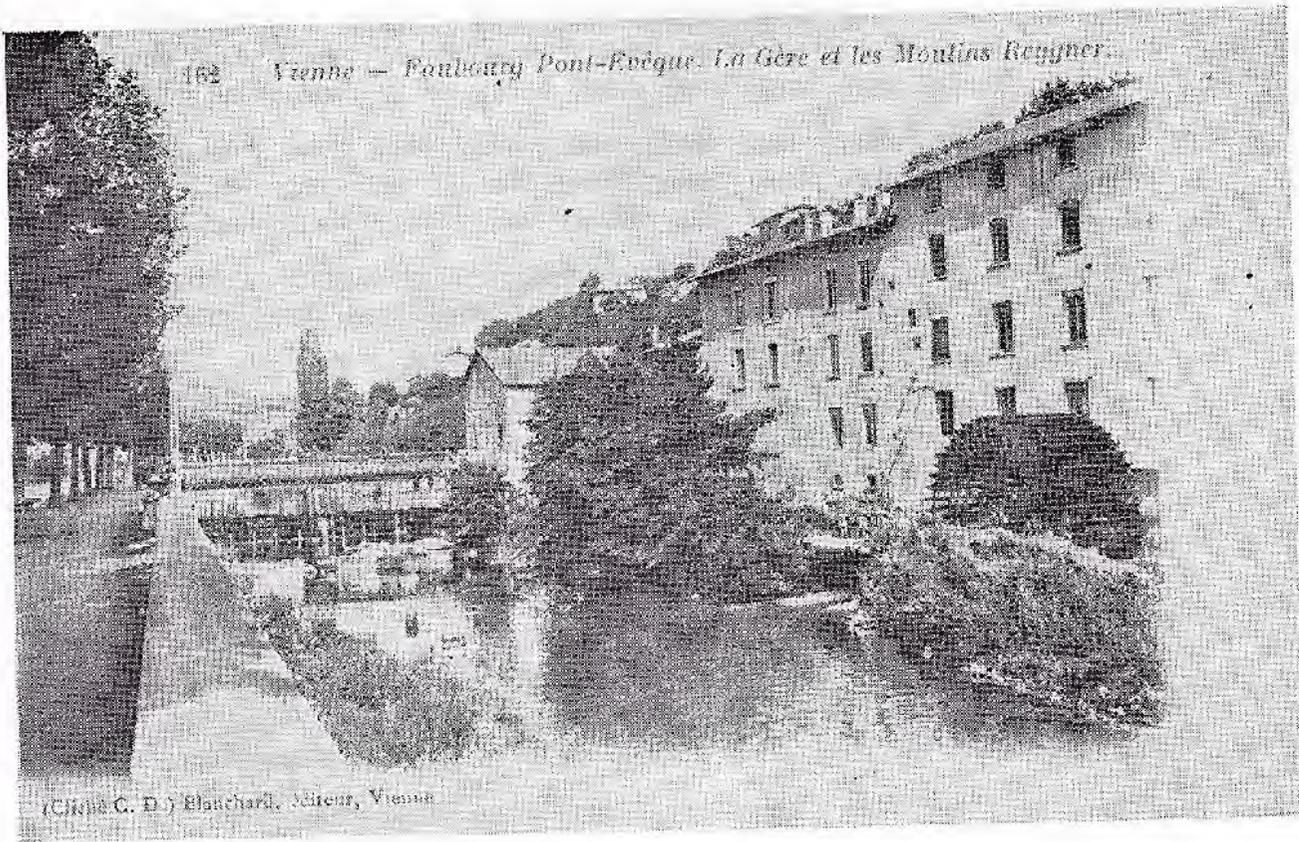
- *deux Rabatel, un Perrot, et un Jacquot.*

Enfin, les devoirs des professeurs :

DEVOIRS DES PROFESSEURS

« Ne pas oublier la préparation au sacerdoce :

- 1° — Piété, oraisons en commun, lecture, sacrements.
- 2° — Travail, préparation de la classe, correction des copies, montrer un zèle pour l'avancement des élèves.
- 3° — Zèle pour les enfants, surveillance, éducation, ne pas recevoir les enfants dans sa chambre, pas de familiarité, ne pas les toucher, notes de piété la veille des fêtes.
- 4° — Réserve à l'égard du monde, ne pas faire de visites, ne pas accepter d'invitations sans l'avis de M. le Curé, l'œil est fixé sur vous. Parler peu des enfants et leur famille.
- 5° — Etudes particulières : Ecriture Sainte, Théologie, sciences, pas de réunion dans les chambres, exposés pendant les récréations.
- 6° — Conseil la veille des sorties de 1 h 1/2 à 2 h chaque semaine, surveillance, retenues, etc., grande manière, économie, intérêt pour la Maison ».



Le Moulin Reygner avec une roue hydraulique

Le moulin Reygner

par Pascale BODIN

Situé sur la rive gauche de la Gère, le futur site du Moulin Reygner est occupé dès le début du XIX^e siècle.

En 1827, le géomètre Zaccharie, qui dresse le plan de la ville, figure un bâtiment de taille conséquent. Il est la propriété d'un certain Ollagniat. Or, en 1825, Benoît Ollagniat meurt, et cède à son fils une usine à plâtre située sur la rive droite et « tout le domaine de Seigne ou de Pont-Evêque consistant en batimens cour, jardin, ... (1) ». La description n'est pas assez précise pour dire s'il s'agit du domaine de la rive gauche. Le plan Zaccharie n'étant pas assez détaillé, il est impossible de dire si, en 1827, l'édifice a déjà une activité industrielle.

Le 30 janvier 1847, lors de l'expropriation pratiquée à l'encontre des consorts Tillard, l'immeuble devient la propriété de Louis Moureton.

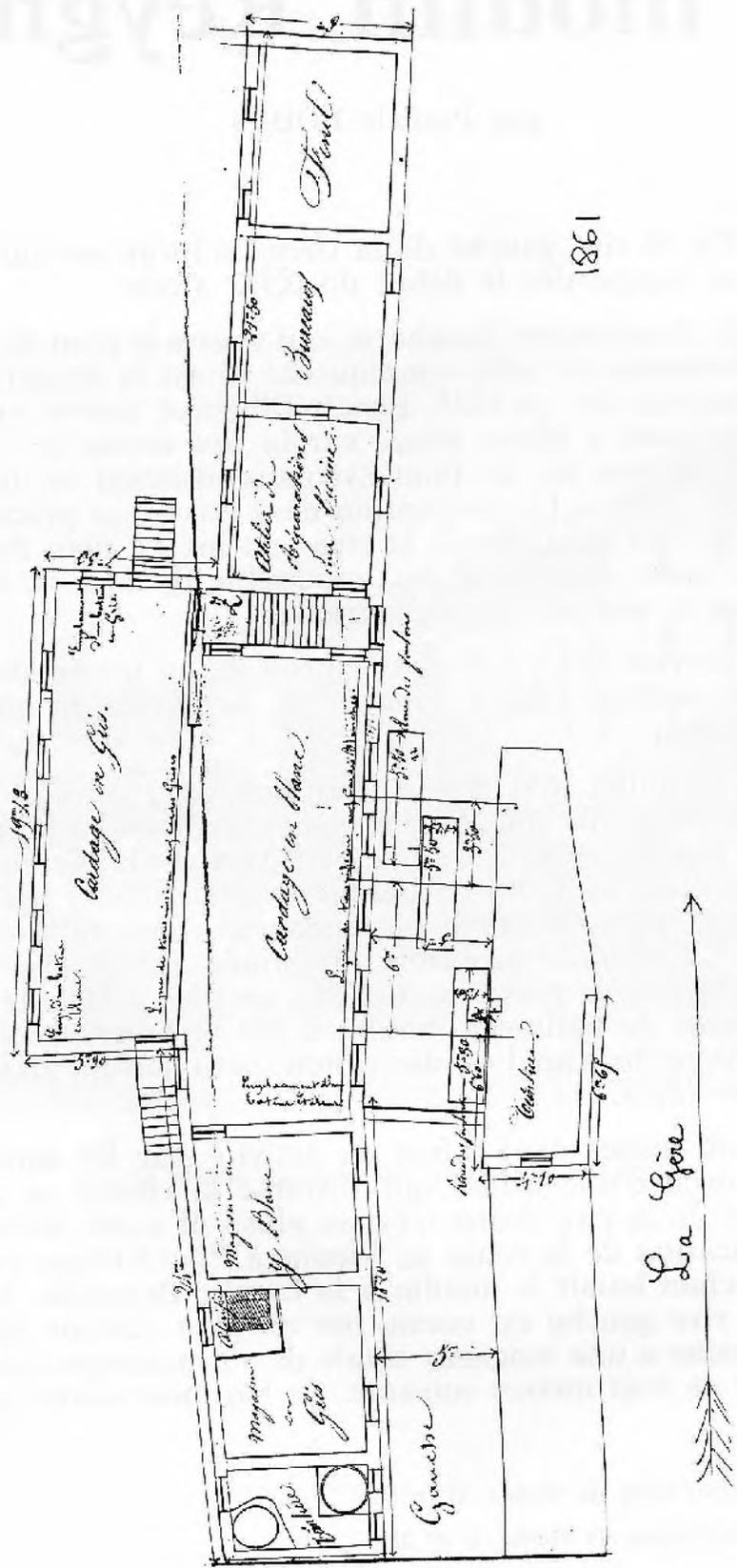
Les 18-19 juillet 1851, Louis Moureton vend deux propriétés à Joseph Ponchon, fils aîné. La première correspond à l'immeuble de la rive gauche. « Le tènement au Mas de la Verge ou de Charlemagne (se) compose de bâtiments pour usines avec canal de dérivation, cour, aisances, dépendances, bois, taillis, broussailles... ». La seconde propriété est située sur la rive droite, presque en face de la première. Celle-ci, appelée « Mas de Seigne (est) composée de bâtiments moulin à blé et autres accessoires avec roue de pêche, canal de dérivation, petit jardin, aisances et dépendances (2) ».

Les deux usines sont mises en activité par les eaux de la Gère au moyen d'une écluse qui traverse la rivière en amont. Le bâtiment de la rive droite n'existe plus : il a été détruit lors de la rectification de la route de Vienne à Pont-Evêque en 1861. Joseph Ponchon louait le moulin à la famille Denouille. Le bâtiment de la rive gauche est connu par un plan daté de 1861 (3). (Fig. 1). L'usine a une longueur totale de soixante-sept mètres et une largeur de huit mètres soixante. Ce bâtiment abrite la seule

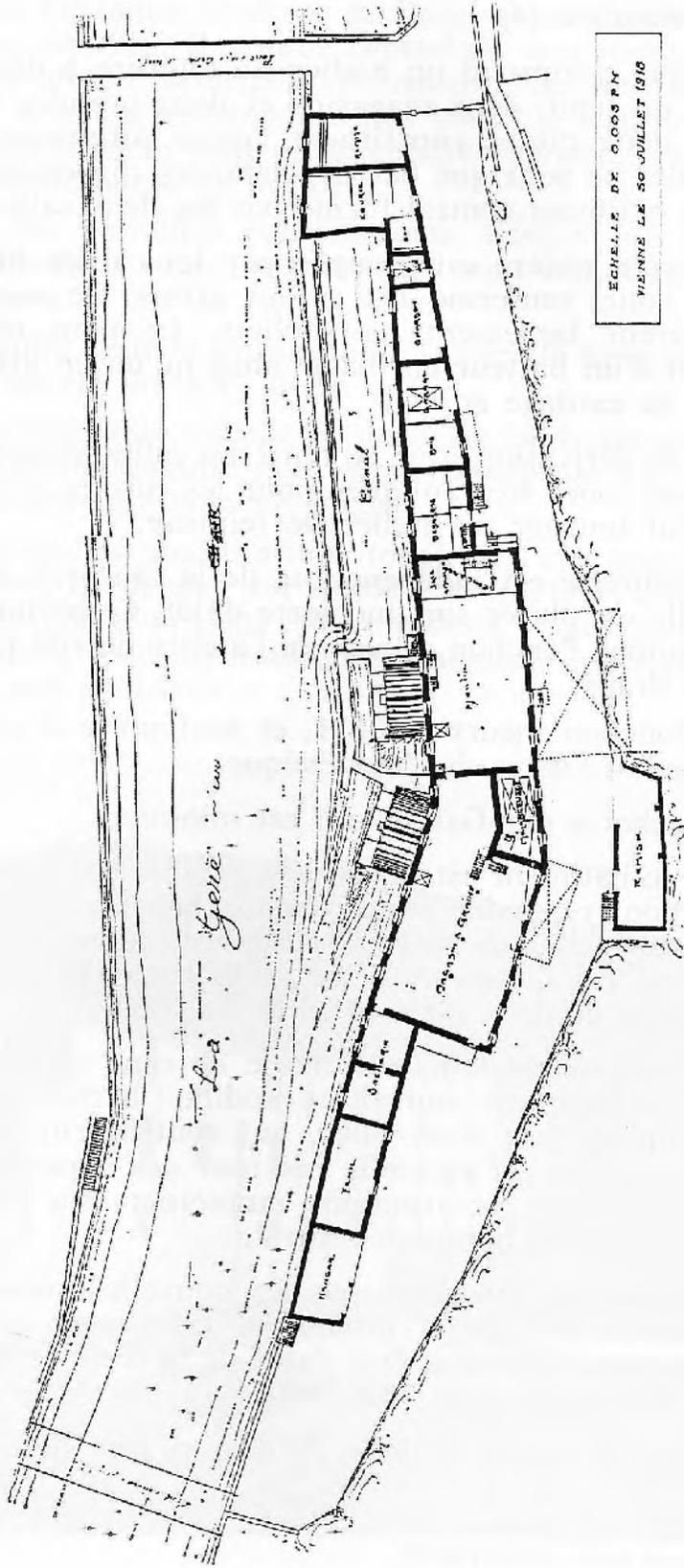
(1) Archives municipales de Vienne, O, n° 23.

(2) Archives municipales de Vienne, O, n° 23.

(3) Archives départementales de l'Isère, VII, S 2.179.



(Fig. 1) — Plan des bâtiments en 1861



ÉCHELLE DE 0.005 M
 VIENNE LE 30 JUILLET 1918

(Fig 2) — Plan des bâtiments du Moulin en 1918

fabrique de ouate et coton de la ville de Vienne. Ponchon louait l'usine à Lassonnière (4).

La fabrique comprend un atelier de teinture à deux cuves, des bureaux, un fenil, deux magasins et deux grandes salles de cardage. Ces deux pièces constituent l'usine proprement dite ; les autres salles ne sont que des dépendances disposées de part et d'autre du bâtiment central formé par les deux salles.

La salle côté rivière est occupée par les cardes blanches ; l'autre, côté cour, renferme les cardes grises. De nombreuses fenêtres éclairent largement les ateliers. Le plan mentionne l'emplacement d'un batteur en blanc, ainsi qu'un en gris, placés dans la salle de cardage en gris.

Le canal de dérivation situé au nord des salles assure la force motrice à deux roues hydrauliques pour les cardes, et une troisième roue fait tourner un atelier de teinture.

Cette teinturerie est indépendante de la fabrique de ouates et cotons : elle est placée sur une sorte d'îlot. Ce bâtiment n'est pas loué ; Joannès Ponchon se sert de l'atelier de son père pour y teindre ses draps.

Joseph Ponchon meurt en 1871, et tout porte à croire que son fils ait vendu l'usine de Pont-Evêque.

Elle est achetée par Ganne, qui est minotier.

En 1873, le bâtiment est vendu à la famille Rcygner. L'usine est agrandie pour répondre aux nouveaux besoins de l'industrie meunière. Un plan daté de 1918 (5) permet de suivre l'évolution : l'aspect général est conservé, puisque le bâtiment central est toujours encadré de deux ailes. (Fig. 2).

La minoterie a une longueur totale de cent soixante et un mètres. L'ancien bâtiment central est modifié : le mur central est abattu et remplacé par trois piles, qui soutiennent les étages supérieurs. L'aile Est est agrandie : le mur des dépendances est détruit, les nouvelles constructions empiètent sur la cour et s'intègrent au nouveau bâtiment central.

Les dépendances absorbées par les nouvelles constructions sont reportées à l'est de la minoterie. Elles sont plus nombreuses. Toute cette aile peut être datée de la seconde moitié du XIX^e siècle, c'est-à-dire vers 1875-1880.

Par contre, il semble difficile de dire si, lors des nouvelles

(4) On trouve aussi écrit LASSONNERIE.

(5) Archives départementales de l'Isère, VII, 2.181.

constructions, l'aile ouest, ainsi que le bâtiment central, aient été rebâties. Certaines fenêtres de l'aile ouest n'apparaissent pas sur le plan de 1918. Il semble cependant que toute cette partie de l'édifice ait été seulement remaniée : les fenêtres actuelles, côté cour, sont caractéristiques des baies de la première moitié du XIX^e siècle. Elles sont rectangulaires, étroites, et surmontées d'un arc de décharge en briques.

Lors des nouvelles constructions, l'atelier de teinture est détruit : les trois roues hydrauliques sont remplacées par deux grosses roues.

Le moulin reste la propriété de la famille Reygner jusqu'à la première moitié du XX^e siècle.

Le moulin reste minoterie jusqu'en 1964, date à laquelle il est de nouveau remanié pour être transformé en champignonnière : activité qu'il possède encore.

Les nouvelles modifications touchent l'aile ouest et le bâtiment central. Ce dernier est surélevé d'un étage, de même l'aile ouest est munie d'un petit édifice à deux étages, qui surplombe l'aile. Les deux roues hydrauliques sont supprimées et le matériel est vendu aux enchères.



Vue générale actuelle du Moulin

(cliché de l'auteur)

INFORMATIONS

● Nous rappelons aux souscripteurs que le livre de Pierre CAVARD, « Vienne au temps du Directoire » paraîtra dans le courant de l'année.

● Dans nos prochaines publications, vous pourrez lire :
une biographie sur le général Alméras, les souvenirs de Jean Bernard sur son père, le sculpteur Joseph BERNARD, une étude sur un roman de l'écrivain décadent RACHILDE, des études sur l'Hôtel-Dieu de Vienne, sur la vallée de la Gère, sur les Sœurs Saint-Charles, sur les Protestants à Vienne, sur la restauration du Temple d'Auguste, sur les vignobles d'Ampuis et de Condrieu, sur la rigotte de Condrieu, sur les possessions urbaines du Comte-Dauphin, sur Louis de Maugiron, sur Montseveroux, sur le château de Seyssuel, la tour de Montléans, le fort du Diable, sur l'Archevêque et le Sociologue, etc.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DES « AMIS DE VIENNE »

Président d'Honneur (à vie) :

M. Charles JAILLET - Ancien Président

Comité de Patronage :

M. Michel CARDUNER - Conservateur.

M. Gabriel CHAPOTAT - Membre du C.N.R.S. - Fondateur, Directeur
du Centre de Recherches Archéologiques.

M. Roger LAUXEROIS - Conservateur des Musées.

M. Serge TOURENC - Conservateur de Fouilles.

BUREAU

Président : M. André HULLO - Professeur.

Vice-Présidents : M. Louis BLANC - Ingénieur. †

M. Jean-François GRENOUILLER - Bibliothécaire.

M. François RENAUD - Professeur.

M. Marcel PAILLARET - Ingénieur - Vienne.

Secrétaire Général : M. Louis BLANC - Saint-Romain-en-Gal. †

Trésorière : M^{me} THEVENET - Directrice de l'Office de Tourisme.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

M^e Jean ARMANET - Notaire - Vienne.

M. Paul BLANCHON - Professeur - Vienne.

Dr Marc CHALON - Sainte-Colombe.

M. Roger DUFROID - Retraité - Vienne.

M^e Charles FRÉCON - Notaire - Vienne.

M. le Chanoine Joseph GROS - Sainte-Colombe-lès-Vienne. †

M. Jean GUEFFIER - Adjoint au Maire de Vienne.

M. Jean-François GUILLET - Licencié ès-Sciences - Sainte-Colombe-lès-Vienne.

M^{me} Michel GUILLOT - Saint-Romain-en-Gal.

M. Jean PERRIOLAT - Chimiste - Vienne.

M^{me} Maurice SEGUIN - Vienne.

M. SONDAZ - Vienne.

M. Jean VAGANAY - Industriel - Vienne.

Sauvegardes et interventions

- 1907** — Achat à un propriétaire grâce à une souscription lancée par la Société, de la mosaïque de Lycurgue ; financement de la restauration de la statue de l'Apollon Pythien.
- 1909** — Création par notre Société du Syndicat d'Initiative, qui ne devient indépendant qu'en 1947.
- 1920** — Début des travaux de restauration de la façade ouest de la cathédrale Saint-Maurice. La Société lutte depuis 1908 pour obtenir la contribution des Monuments Historiques et organise une souscription publique.
- 1922** — La Société achète des immeubles pour faciliter le début des fouilles du théâtre romain.
- 1928** — Dégagement et achèvement de la façade de Saint-André-le-Bas pour l'achat, puis la démolition de vieux immeubles, grâce à une nouvelle souscription et par les dons de sociétaires.
- 1938** — Résurrection du cloître de Saint-André-le-Bas grâce à divers dons de sociétaires, en particulier de M^{me} GUILLEMAUD, qui cède les colonnes.
- 1958** — Contribution financière pour le rachat de la statue de la Tutela à un antiquaire.
- 1967** — Interventions multiples pour la sauvegarde des mosaïques de la place Saint-Pierre et du site de Saint-Romain-en-Gal.
- 1977** — Sauvegarde du mobilier du Musée.